

# 2 000 non aux bassines

**MARAIS POITEVIN** Seconde manifestation des opposants aux réserves de substitution pour l'irrigation agricole, hier

**DAVID BRIAND**  
d.briand@sudouest.fr

Environ 2 000 personnes ont manifesté hier après-midi dans le Marais poitevin à Mauzé-sur-le-Mignon, aux confins des Deux-Sèvres, de la Charente-Maritime et de la Vendée pour protester contre l'aménagement de 19 bassines ou réserves de substitution pour l'irrigation des terres agricoles. 8,6 millions de mètres cubes d'eau doivent être « retenus » dans ces bassines qui vont coûter environ 60 millions d'euros et qui doivent permettre à 226 exploitations de pouvoir irriguer leurs cultures l'été.

La ville natale de l'explorateur René Caillé avait été choisie par les opposants du collectif Bassines non merci ! car c'est là que le projet d'édification de ces digues artificielles semblait le plus avancé.

## Pigouilles en main

Seconde manifestation du genre en quatre mois après celle du 11 novembre à Amuré (79) qui avait réuni 1 500 personnes sur les lieux de la construction de la plus grande des bassines (18 hectares), la marche d'hier a rassemblé davantage de contestataires, même si les chiffres varient entre les organisateurs (2 200 manifestants) et la gendarmerie (1 600 personnes). Ils ont planté des centaines de « pigouilles », du nom de ces bâtons traditionnels du marais, sur les berges du canal du Mignon. Parmi eux, Christian, originaire de Villers-sur-

Chizé, à 30 kilomètres de là. « Mon frère, agriculteur non irriguant, n'a pas été consulté alors qu'une bassine doit être construite sur place pour six exploitants. » Il se dit inquiet de la « pollution des nappes phréatiques » par l'emploi de dés herbants utilisés pour la culture du maïs.

Parmi les politiques, une douzaine de conseillers régionaux étaient dans le cortège, principalement issus d'Europe-Écologie-Les Verts (EELV) comme Stéphane Trifiletti ou Katia Bourdin, mais aussi des radicaux de gauche comme Benoît Biteau.

Présent aussi, le député européen EELV du Grand Ouest, Yannick Jadot, veut « gagner cette bataille » en tant que « militant » mais aussi à travers « les fonctions que l'on occupe ». Les conseillers régionaux Verts entendent en effet peser dans la rédaction – en cours d'élaboration – du règlement régional sur l'eau qui va dicter la politique de la région dans le domaine. Attendu en juin, ce document conditionnera les aides de la Nouvelle-Aquitaine aux projets de bassines, dont celui des 19 réserves de la Sèvre niortaise et du Marais poitevin, qui attendrait 10 millions d'euros de la région.

## La crainte de nouvelles cultures

Au-delà, les opposants assurent que 120 autres projets sont dans les cartons en Nouvelle-Aquitaine, un chiffre qui monte même à 200 envisagés (dont près de 50 en Charente-Maritime). Au total, ce sont 360 millions d'euros qui seront né-

cessaires pour réaliser ces réserves, dont 77 millions d'euros provenant de la Région.

Députée (PS) de la circonscription des Deux-Sèvres et ancienne ministre de l'Environnement, Delphine Batho déplore l'absence de « transparence » qui se traduit par la non-connaissance « de la typologie » des bénéficiaires de ces bassines qui permettent de « doubler les capacités d'irrigation ». Car, au-delà des producteurs de maïs, Delphine Batho pointe le risque de voir se développer des cultures de légumes destinées à des grands groupes agroalimentaires, aussi gourmandes en eau.

Derrière ces projets, c'est le modèle agricole productiviste au profit « de quelques dizaines d'irrigants » qui est ainsi décrié. « C'est une grande arnaque. L'eau n'est pas stockée, elle est captée depuis les nappes phréatiques », soutient Yannick Jadot, qui estime « qu'on est en train de changer de cycle » en évoquant l'irruption dans le débat d'acteurs jusque-là « silencieux », comme ceux liés au tourisme.

Des réserves qui sont une absurdité pour Julien Leguet, du collectif Bassines non merci et animateur nature de la coopérative La Frêne à la Grève-sur-Mignon. Il craint que le captage d'eau ne détériore l'écosystème du marais. « C'est quand il y a des crues que le Marais poitevin remplit sa fonction et permet la reproduction de poissons, grenouilles. » Le jeune homme promet de ressortir les pigouilles « si les bulldozers viennent ».

## 50 bassines en projet

Le dossier des bassines sera l'un des plus brûlants à gérer pour les services de l'État dans l'année. En plus des 19 réserves de substitution de la Sèvre niortaise et du Marais poitevin (dont deux sont situées dans le département, à Saint-Félix et La Grève-sur-le-Mignon), d'autres sont en projet : 21 sur le bassin de la Boutonne (et la réhabilitation d'une existante) pour constituer 5,6 millions de m<sup>3</sup> de réserves d'eau ; six sur le bassin du Curé (sur 12 envisagées au total) pour 1,66 million de m<sup>3</sup> d'eau, huit ou neuf sur le bassin de la Seudre pour 4,5 millions de m<sup>3</sup> d'eau ; sept sur le bassin de la Seugne pour 3,2 millions de m<sup>3</sup> d'eau et trois ou quatre sur le bassin Charente aval pour 1,5 million de m<sup>3</sup> d'eau.

Ces projets sont portés par le Syres (Syndicat mixte des réserves de substitution de la Charente-Maritime) créé en 2015 sous l'égide du Département. Ils viendraient s'ajouter aux huit bassines existantes : une sur la Boutonne, cinq sur le Mignon et deux sur le Curé. Selon Nature Environnement 17, il existerait, par ailleurs, « une trentaine » de bassines plus anciennes qui permettent déjà de retenir 2 millions de m<sup>3</sup> d'eau.